



C.N.C.C.B.

Compétitions nationales 2016 - 2017

Challenges Nationaux 2017

4 & 5 février 2017 - Dijon (Côte d'Or)
Salle François Chambelland – Rue Olympe de Gouge – 21 000 DIJON

Challenge National de Canne Fauteuil

Challenge national VETERAN vétérans féminines & masculins séparés	Challenge national de BATON moins de 18 ans à vétérans ensembles / mixte
Challenge national de Canne de Défense	Challenge national de CANNE-CHAUSSON catégories d'âge féminines & masculins séparés

Forclusion : 9 janvier 2017

Internationaux de France 2017

4 & 5 mars 2017 - Paris (Ile de France)
Gymnase Japy – 2, rue Japy – 75011 PARIS

Forclusion : 6 février 2017

Championnats de France 2017

3 & 4 juin 2017 - Saint Herblain (Loire Atlantique)
Complexe Sportif du Vigneau – Boulevard Salvador ALLENDE – 44 800 SAINT HERBLAIN

Sans sélection : moins de 15 ans mixtes - moins de 18 ans - seniors 1^{ère} série

Sur sélection en secteurs : seniors 2^{ème} série

(date et lieu des sélections de secteur sur dossier d'inscription aux Championnats de France)

Forclusion : 27 mars 2017

Open Jeunes National 2017

17 & 18 juin 2017 - Blois (Loir et Cher)
XXX – 41 000 BLOIS

Catégories : moins de 12 ans mixtes - moins 15 ans mixtes

Forclusion : 29 mai 2017

Saison 2016-2017

Nouveautés

- ✓ Tous les règlements (Arbitrage, Compétition et Médical) sont en cours de réécriture. Ils seront communiqués via les mails et le site internet du CNCCB, au plus tard avant fin janvier 2017.
- ✓ Challenges : les règlements des différentes spécialités et de la Canne-Fauteuil sont en cours de modifications et seront peaufinés grâce à la tenue des Challenges Nationaux 2017.
- ✓ Sélections de secteurs : les tireurs devront participer aux sélections de leur secteur d'appartenance (sauf dérogation)
- ✓ 1ère série : en vue de la refonte des séries et de la mise en place du Classement National des Tireurs, en accord avec les règlements de la FFSBF et DA, les compétiteurs non licenciés la saison dernière (saison 2015-2016) ainsi que les compétiteurs ayant atteint la catégorie Vétérans 2, seront automatiquement déclassés de la 1ère série à la 2ème série.
- ✓ Surclassement -15 ans et -18 ans : ils seront soumis à une double autorisation : médicale et compétitives. Ils ne seront autorisés que si les catégories d'origines ne peuvent subsister, faute de participants.
- ✓ Temps des rencontres : les temps des rencontres des différentes phases évoluent en catégorie seniors.
 - Phase 1 et 2 (phases qualificatives et éliminatoires) : assauts en 3 * 2 min
 - Phase 3 (phases finales) : assauts en 4 * 2 min
- ✓ Passeport sportif : il est fortement recommandé aux compétiteurs de commencer à se munir d'un passeport sportif, la mise en place de ce dernier étant programmée pour la saison prochaine.

Attention :

- ✓ Les demandes de surclassement se font sur le formulaire du CNCCB (ci joint) et sont à expédier au Dr. Luc CHEYNIER

Se reporter aux règlements médicaux pour les catégories d'âges (vétérans) et les surclassements

Annexes :

- ✓ Annexe 1 : nouvelles formalités d'inscription
- ✓ Annexe 2 : catégories d'âge
- ✓ Annexe 3 : liste des tireurs de 1ère série
- ✓ Annexe 4 : demande de surclassement
- ✓ Annexe 5 : lutte anti-dopage
- ✓ Annexe 6 : autorisation parentale (exemple)

FORMALITES D'INSCRIPTION

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Feuille d'engagement** (utiliser la feuille prévue pour chaque compétition)
+ **photocopies/scan *** (licence – certificat médical)
+ **1 chèque de « droits d'inscription » par club**
+ **1 chèque de caution par tireur**

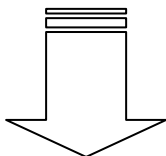
Surclassement : demande à faire auprès du médecin fédéral

* les photocopies sont à fournir une seule fois pour la saison (archivage)

Etape 1 : pré-inscription par mail

Licence ou passeport sportif
+
Formalités médicales

Sur un même scan (image 1)

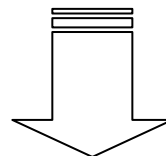


competitions@cncb.net

Etape 2 : envoi postal

Fiche inscription du club
+
Chèques

(images 2)



Laetitia MALLARD
218, route de Seysses
Bâtiment B – App 29
31100 TOULOUSE

Utiliser la feuille d'inscription spécifique à chaque compétition
Tous les chèques sont à établir à l'ordre de la FF SAVATE
Surclassement valable pour toute la saison

Les envois en recommandé ne seront pas pris en compte

⚠ Tout envoi après la date de forclusion (cachet de la poste faisant foi) sera REFUSÉ.

FORMALITES D'INSCRIPTION (suite)

Image 1 :

Envoi par mail

1/ **Licence et certificat médical d'un tireur sur une même vue**

2/ **Pour les seconds, licence uniquement (obligatoire)**

Images 2 :

Envoi postal

Catégorie	SUR*	NOM	Prénom	Droits €	SECTEUR
1	SM1	DY	léon	20	Est
2	SF1	PERCHER	Natacha	20	
3	SF2	ALANVERT	Raymond	20	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
seconds		THALO	Clement		
		GRE	Nadine		

Feuille d'engagement correctement renseignée et signée

+

1 seul chèque par club pour le règlement des droits d'inscription

DOM : pas de droits d'inscription à verser

1 chèque de caution par tireur
Si un seul chèque est établi pour le club et qu'un tireur est forfait le chèque sera encaissé et le club devra se faire rembourser la différence par la FF Savate-BF

La CAUTION sera retenue si un tireur :

- ✓ si le tireur engagé ne se présente pas à la compétition sans avoir prévenu le responsable des inscriptions
- ✓ si le tireur ne se présente pas à un assaut sans avoir déclaré forfait
- ✓ si le forfait n'est pas justifié par une cause réelle et sérieuse
- ✓ si un tireur engagé ne participe pas aux sélections de son secteur

Catégories d'âge

Saison **2016 - 2017**

CANNE		
catégorie	âge	année de naissance
moins de 12 ans	10 - 11 -12 ans	05 - 06 - 07
moins de 15 ans	13 -14 - 15 ans	02 - 03 - 04
moins de 18 ans	16 - 17 - 18 ans	99 - 00 - 01
Seniors	19 à 38 ans	98 à 79
Vétérans 1	39 à 45 ans	77 à 72
Vétérans 2	46 à 55 ans	71 à 62
Vétérans 3	plus de 55 ans	61 et avant

Listes des Tireurs 1^{ère} Série

TIREUR	Der	CLUB
BAYLE Lucas	2016	33 – Les Survoltés de Latresne
BEGARRIN-RHODIERE Narcisse	2016	44 – La Savate Herblinoise
BENA Quirin	2016	67 – Canne de Combat Schitilgheim
BERARD Guillaume	2016	47 – ABCC
CAZIN Rémy		47 – ABCC
CHESNAY Ronan	2016	44 – La Savate Herblinoise
COLIN Kévin	2016	31 – TUC Canne de Combat
CORNUAULT Vincent	2015	44 – La Savate Herblinoise
DARDOUR Thomas	2015	31 – TUC Canne de Combat
DESQUIENS William	2016	75 – ACSCD
DUPUIS Olivier	2014	67 – Canne de Combat Schitilgheim
FALCONNET Aurélien	2014	75 – ACSCD
GATHIER Guillaume	2016	33 – Les Survoltés de Latresne
GHYS Martial	2016	31 – TUC Canne de Combat
GRUNEWALD Luc	2016	67 – Canne de Combat Schitilgheim
LATT Benjamin	2016	67 – Canne de Combat Schitilgheim
LEBLE David	2016	974 – ASC Bois de Nèfles
LEJEUNE Xavier	2016	75 – Apaches de Panames
LERAY Yoann	2015	31 – TUC Canne de Combat
MARTY Maxime	2016	46 – Club BF Figeac
MINOT Loïc	2016	75 – Apaches de Panames
MODELIN Julien	2016	92 – La Rose Couverte
TAN Denis		92 – La Rose Couverte
VAN DE GEUCHTE Frodo	2015	31 – TUC Canne de Combat

TIREUR	Der	VILLE
AMBLI Mouna	2015	31 – TUC Canne de Combat
CLAUDIN-MABIRE Sélénia	2015	75 – Apaches de Panames
FOURNIER Margaux	2016	29 – KCCBS
MALLARD Laëtitia	2016	31 – TUC Canne de Combat
PAUL Charline	2016	44 – La Savate Herblinoise
PINEAU Florence	2016	44 – La Savate Herblinoise
SCHNEIDER Aurélie	2016	67 – Canne de Combat Schitilgheim
WEYCKMANS Annelyse	2016	21 – Dijon Université Club
ZRIBI Jennifer	2016	75 – ACSCD

Demande de surclassement d'âge
pour la saison 20 . . - 20 . .

Je, soussigné, nom, prénom : date de naissance :

demande à bénéficier d'un surclassement d'âge pour la saison en cours.

N° de licence :

N° club :

Signature *

Tél :

Entraîneur :

* de l'intéressé ou, pour les mineurs d'un parent ou tuteur

Catégories	Ages	surclassement	
		simple	double
Moins de 12 ans	10, 11 et 12 ans	Oui → - de 15 ans	non
Moins de 15 ans	13, 14 et 15 ans	Oui → - de 18 ans	non
Moins de 18 ans	16, 17 et 18 ans	Oui → seniors	non
Vétérans 1	de 39 ans à 49 ans	Oui → seniors	non
Vétérans 2	de 50 à 55 ans	Oui → vétérans 1	Oui → seniors

Catégorie naturelle	Catégorie de surclassement

Toute demande de surclassement doit faire l'objet d'un

Examen cardiologique

accompagné du certificat médical de non contre-indication à la compétition

Avis médical	
Surclassement aucun simple double ▼	Date Signature & cachet

Le médecin du C.N.C.C.B.		Signature
Avis	Date	

*A faire parvenir impérativement **15 jours** avant la compétition à :*
Dr. Luc CHEYNIER, Médecin Fédéral du CNCCB
 luchey.ha@gmail.com

Annexe 5

Comité National de Canne de Combat et Bâton FF SAVATE boxe française & disciplines associées

INFORMATION LUTTE ANTIDOPAGE Valable en toutes circonstances

DEFINITION (loi 99-223 du 23 mars 1999 - article 17)

Il est interdit à toute personne, au cours des compétitions et manifestations sportives organisées ou agréées par des fédérations sportives ou en vue d'y participer :

- d'utiliser des substances et des procédés de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété ;
- de recourir à ceux de ces substances ou procédés dont l'utilisation est soumise à des conditions restrictives lorsque ces conditions ne sont pas remplies.

La liste des substances et procédés est fixée par la loi.

CONDUITE

Toujours informer son médecin, dentiste, pharmacien ... de sa qualité de sportif

Ne pas consommer de médicaments sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien

Ne pas consommer de médicaments hors de leur emballage d'origine, quelle que soit la personne qui les propose

Un médicament peut être autorisé sous une forme et interdit sous une autre ou en association avec d'autres spécialités pharmaceutiques

Ne pas faire usage de stupéfiants

Etre très vigilant sur les compléments alimentaires et préparations nutritionnelles, même à base de plantes.

Se conformer aux « règles de bonne pratique sportive » : suivi médical, récupération, alimentation ...

En cas de doute se reporter à la liste des substances interdites (arrêté du 20-04-04 cette liste est mise à jour régulièrement) ou consulter un spécialiste.

LA PRISE DE MEDICAMENTS (voir arrêté du 20-04-04)

Les médicaments sont classés en 3 catégories :

- 1 - Ceux **ne figurant pas** sur la liste des produits dopants = pas de restriction d'usage
Ceux **figurant** sur la liste des produits dopants :
- 2 - Si incompatibilité avec la pratique sportive = arrêt total de l'activité
- 3 - Si compatibilité avec la pratique sportive = fournir un dossier médical (voir ci-dessous)

En cas de traitement :

1 - Etablir un dossier médical comprenant :

- l'ordonnance
- un justificatif détaillé du médecin traitant (diagnostic, durée du traitement, demande antérieure ...)
- les résultats des tests et l'avis du pneumologue, en cas de pathologie pulmonaire.

2 - Envoyer ce dossier par lettre recommandée en 2 exemplaires :

- dont un au responsable de la commission fédérale médicale

Dr André MONROCHE FF SAVATE et da 49, rue du Fbg Poissonnière 75009 PARIS

- dont un au médecin national du CNCCB

Dr Luc CHEYNIER l-chey@hotmail.fr

TROUVER L'INFORMATION

0 800 15 2000

Téléphone : Informer / Prévenir / Aider / Orienter - Gratuit / Anonyme / Confidentiel

jeunesse-sports.gouv.fr

santesport.gouv.fr

sites du ministère de la jeunesse, des sports et de la V.A. : liste des substances et procédés, contrôles, règles de bonne pratique, textes de loi ...

www.legifrance.gouv.fr

loi 99-223 du 23 mars 1999
arrêtés du 20-04-04 et du 16-08-04
code de la santé publique livre VI

Agence Française de Lutte contre le Dopage <https://www.afld.fr/actualites.php>

A M L D

Antennes Médicales de Prévention et de Lutte contre le Dopage

Une par région dans les hôpitaux publics – soin et prise en charge des sportifs ayant recours aux pratiques dopantes (consultation médicale anonyme et gratuite des sportifs)

Annexe 6

CLUB

Autorisation parentale

Je, soussigné, père, mère, représentant légal*, tél

Je, soussigné, père, mère, représentant légal*, tél

* rayer les mentions inutiles

autorise l'enfant (NOM, Prénom)

à participer à la compétition de canne de combat

qui se déroulera le(s) à

Dans la catégorie

Encadrement assuré par Qualité

Moyen de transport

Départ le à h lieu

Retour prévu le à h lieu

Fait le

signature(s)